

# Palestine, le geste de la solidarité

Dans sa session des 30 et 31 janvier 2007, le Ccn a appelé toutes les organisations de la Cgt à engager une grande campagne de solidarité financière destinée aux travailleurs palestiniens et à leur famille.

Elle constitue l'un des volets de la coopération syndicale entre la Cgt et la centrale syndicale palestinienne Pgftu\*. Les autres portent sur des partenariats professionnels et l'organisation de séminaires de formation syndicale.

## Satisfaire les besoins urgents du peuple palestinien, c'est servir les intérêts de la paix

En préface au rapport de la mission de l'Oit établi en 2006, portant sur la situation des travailleurs des territoires arabes occupés, le directeur général du Bit stigmatise une situation qui est «un affront quotidien à la dignité humaine», provoquant «une immense frustration qui s'accumule par suite des obstacles multiples et répétés qui contrecarrent l'aspiration parfaitement normale des intéressés, les travailleurs dans les territoires arabes occupés, à gagner décemment leur vie».

Le syndicalisme palestinien, avec la Pgftu, souhaite ardemment pouvoir agir pour des conditions de vie et de travail sûres et décentes, pour faire appliquer les principes et droits fondamentaux au travail, pour ouvrir des négociations collectives avec le patronat et l'Autorité palestinienne.

Mais tout est bloqué par l'occupation israélienne et la suspension des aides internationales, dont celles de l'Union Européenne, à l'Autorité palestinienne.

Dans les territoires arabes occupés comme partout ailleurs dans le monde, la vie quotidienne est toujours

fonction des enjeux économiques, sociaux et politiques, et tributaire des problèmes de sécurité et de paix. La sécurité économique et sociale est la condition d'une paix durable. Le secrétaire général de l'Onu, dans son rapport à l'assemblée générale de 2005 intitulé «Dans une liberté plus grande», rappelait : «...Il n'y a pas de développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés.»

C'est sur ce postulat que se fonde l'action internationaliste de la Cgt et, concrètement, la campagne de solidarité avec la Pgftu.

## Cent euros pour le plus grand nombre possible de familles

C'est un objectif accessible pour tous les syndicats, pour de nombreuses sections syndicales.

Il y a urgence ! Les bouclages, les entraves à la circulation des personnes et des produits handicapent l'activité économique des entreprises et des administrations, dégradent la situation des travailleurs :

- 70% de la population palestinienne vivent sous le seuil de pauvreté ;
- plus de 40% des travailleurs sont au chômage ;
- 1,6 million de personnes vivent avec moins de 1,90 euros par jour contre 600 000 en 1999 ;
- les Palestiniennes sont parmi les femmes les plus instruites au monde et seulement une sur dix peut travailler en dehors de son foyer ;
- le gouvernement israélien a suspendu le transfert régulier des recettes qu'il collecte pour le compte de l'Autorité palestinienne.

Et malgré tout, l'Autorité palestinienne consacre 90% des dépenses hors sécurité à l'éducation et à la santé (rapport 2006 de l'Oit).

Le mur de séparation construit par Israël, pourtant condamné par la Cour internationale de justice le 9 juillet 2004, pénètre parfois profondément en territoire palesti-

nien, accaparant les terres les plus fertiles et d'importantes ressources en eau, coupant les villageois de leur terre tout en renforçant l'expansion et les moyens des colonies implantées en Cisjordanie.

Les discriminations sont multiples qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, à l'université, au logement, à la terre.

### Solidaires des syndicalistes palestiniens, de la Pgftu

- Actions de soutien à la Pgftu et de protestation envers le gouvernement israélien pour la levée de toutes les restrictions de circulation rendant impossible les contacts, la communication entre les syndicats sur tout le territoire palestinien.

- Soutien contre toutes les agressions physiques dont les militants et leur famille font l'objet.

- **Coopérations syndicales professionnelles et interprofessionnelles** pour que la Pgftu puisse développer ses activités afin d'améliorer les conditions des travailleurs/euses et de contribuer à l'édification des structures de l'Etat palestinien dans l'intérêt du peuple et des travailleurs (déclaration de la Pgftu le 29 janvier 2007, suite à l'attentat contre le dirigeant palestinien Rasem Al Bayari).

Notre solidarité doit viser trois dimensions. La première : apporter une aide financière conséquente, de cent euros pour un maximum de familles démunies, en accord avec la Pgftu. Soyons porteurs d'une solidarité concrète synonyme d'espoir pour chaque personne.

La deuxième : interpellier les travailleurs et l'opinion de notre pays sur les réalités de l'occupation israélienne pour que s'exprime une solidarité collective en direction des autorités politiques, nationales, européennes et internationales afin qu'elles rétablissent les conditions financières, commerciales, technologiques pour une économie palestinienne viable, respectant les droits et les libertés syndicales.

La troisième : contribuer à la recherche d'une solution négociée du conflit israélo-palestinien en se fondant sur les accords qui existent, les résolutions de l'Onu,



Les fonds recueillis sont à envoyer à :

**L'Avenir Social**

263, rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

CCP Paris 17915 34 A - Mentionner « Solidarité Palestine »

pour une paix juste et durable. La solidarité financière sera remise par une délégation de la Cgt et de l'Avenir Social qui se rendra en Palestine au mois de juin 2007.

\* *Confédération générale des syndicats palestiniens*

Jean-François Courbe  
Espace Europe/International Cgt

Alphonse Véronèse  
Avenir Social